



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

MINISTERE DU PLAN

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

(IHPI)

TROISIEME TRIMESTRE 2013

Conakry, novembre 2014

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS)

Directeur Général : Baba DIANE, DG a. i

Directeur Général Adjoint : Baba DIANE

Directeur du Département des Statistiques Economiques et Sociales : Lansana FOFANA ; Tél : 620 713 767

EQUIPE TECHNIQUE:

Ousmane MANE : Sous Directeur Statistiques des Entreprises Tél : (+224)666 83 96 10 / (+224) 628 33 69 68

Michel KOLIE : Chargé d'Etudes ; Tél : 664 20 69 45/ 622 41 15 78

Makhissa KEITA : Chargée d'Etudes ; Tél : 666 26 80 25/ 628 13 64 15

Mamady SYLLA : Chargé d'Etudes ; Tél : 664 20 63 32/628 60 34 00

Ousmane BAH : Chargé d'Etudes. Tél : 666 37 08 12/ 628 50 36 43

BP : 221 Tél : (+224) 30 41 45 67 / 622 86 81 55

E-mail : jselbd@yahoo.fr

Site web: www.stat-guinee.org

AVANT PROPOS

Le diagnostic du système statistique réalisé en 2006 dans le cadre du processus d'élaboration de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) a révélé la faiblesse des instruments d'analyse conjoncturelle de l'économie guinéenne, notamment l'inexistence de statistiques d'entreprises fiables pour mesurer le niveau d'activité des entreprises industrielles.

La mise en place d'un indice harmonisé de la production industrielle figure en bonne place dans le plan d'action 2009-2013 de la SNDS et du Programme Stratégique de Travail (2006-2010) de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) dont notre pays est membre depuis 2001. Le Conseil des Ministres d'AFRISTAT tenu à Ouagadougou (Burkina Faso) en avril 2009 a adopté deux Règlements portant sur les répertoires d'entreprises et l'indice harmonisé de la production industrielle.

C'est dans ce cadre que l'Institut National de la Statistique s'est engagé au cours de l'année 2009 grâce à l'appui technique et financier d'AFRISTAT à mettre en place un répertoire national d'entreprises et d'élaborer un indice de la production industrielle. La Guinée est le premier pays à mettre en place un indice harmonisé de la production industrielle suite à l'adoption dudit Règlement.

Compte tenu de l'importance du secteur industriel dans le cadre de la création de la richesse et de l'emploi ainsi que de sa diversité (activités extractives, activités de fabrication et secteurs énergétiques), le suivi adéquat de l'industrie s'avère nécessaire afin d'appréhender en temps réel, ses performances ainsi que les difficultés qu'elle rencontre.

L'indice harmonisé de la production industrielle (IHPI) permet de mesurer l'évolution de la production des unités industrielles exerçant sur le territoire national à une période donnée.

La publication de l'IHPI, constitue une première dans l'histoire de la Guinée. De ce fait, elle améliore les outils existant de suivi du secteur réel en général et de la conjoncture économique nationale en particulier.

La production de cet indice a été rendue possible grâce à la coopération française qui, à travers le Fonds de Solidarité Prioritaire mobilisé par AFRISTAT a permis de financer cette importante activité. C'est l'occasion pour moi de remercier très sincèrement la coopération française et AFRISTAT pour leurs précieux appuis technique et financier sans lesquels ce projet n'aurait pas vu le jour. J'adresse mes sincères remerciements aux cadres de l'INS pour la qualité du travail accompli et le respect du calendrier établi. Ma profonde gratitude va également aux chefs d'entreprises pour leur disponibilité et leur collaboration durant la phase de collecte des données. Je formule les vœux ardents que cette collaboration sera poursuivie en vue de consolider les acquis à travers une publication régulière de l'IHPI.

J'ose espérer que l'IHPI qui vient enrichir les outils de suivi de la conjoncture économique nationale sera largement diffusé et judicieusement exploité par les décideurs politiques, les investisseurs, les prévisionnistes, les planificateurs, les chefs d'entreprises et autres utilisateurs



Baba DIANE
Directeur Général de l'Institut National de la Statistique

Méthodologie d'élaboration de l'IHPI

L'indice harmonisé de la production industrielle est élaboré et publié conformément au règlement n°02/CM/AFRISTAT/2009 adopté par le Conseil des ministres d'AFRISTAT tenu à Ouagadougou (Burkina Faso) en avril 2009.

La population de référence est l'ensemble des unités économiques du secteur moderne installées sur le territoire national, menant une activité industrielle à titre principal ou secondaire, telle que définie par la nomenclature d'activités des Etats membres d'AFRISTAT (NAEMA).

L'IHPI est un indice de Laspeyres des volumes de production des unités industrielles. L'année de base est l'année 2006. Les pondérations constantes sont calculées à partir du chiffre d'affaire hors taxes des unités industrielles.

Il est calculé par l'INS à partir des données issues du tableau de bord mensuel de l'économie guinéenne (TBMEG) et des enquêtes trimestrielles auprès des unités industrielles de l'échantillon.

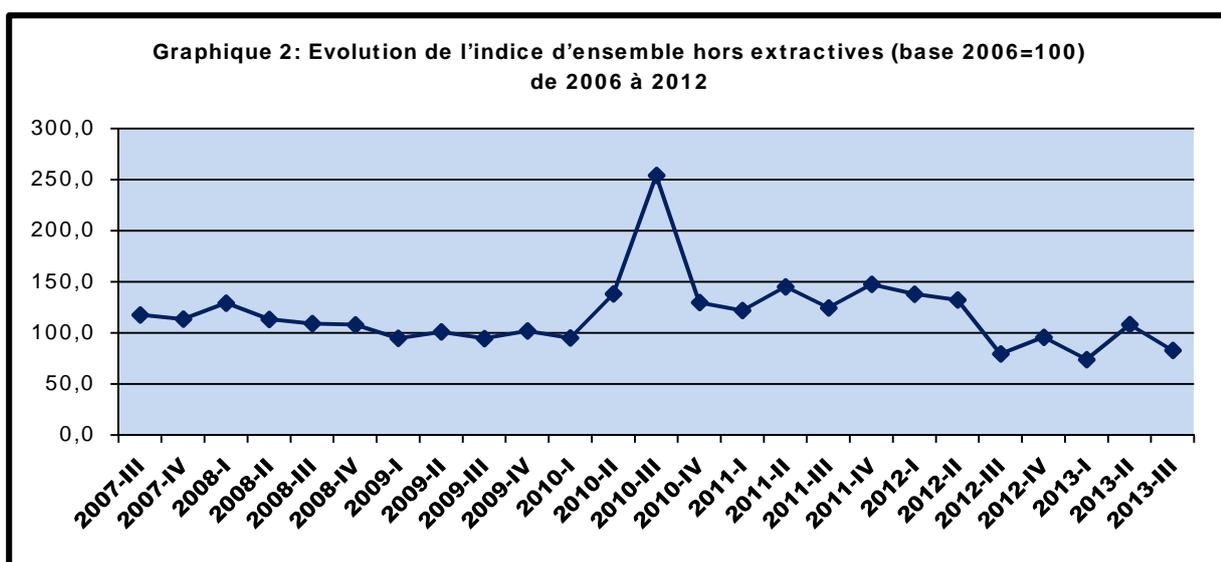
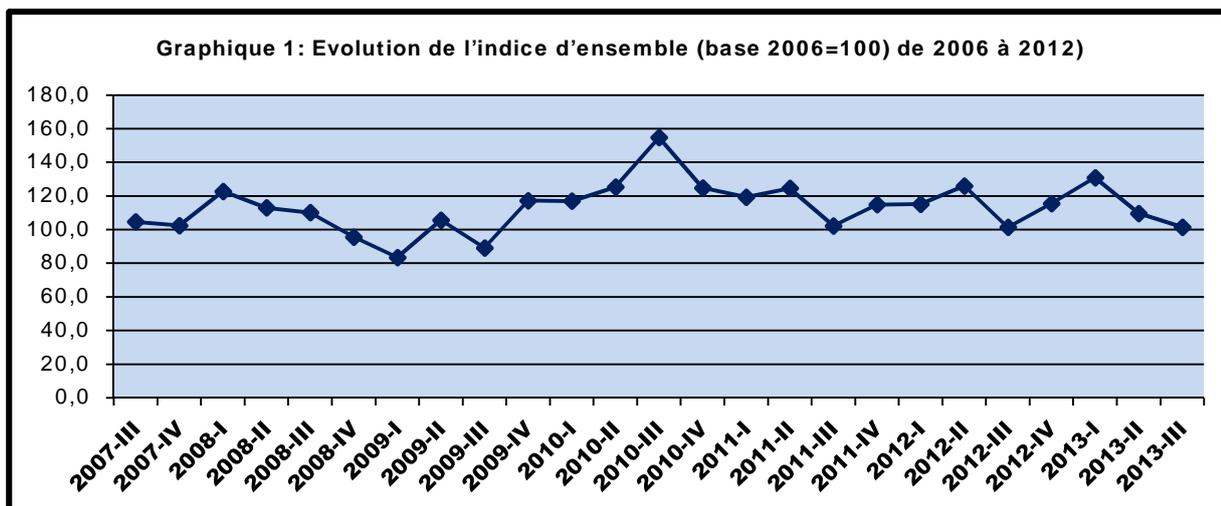
L'IHPI est publié par l'INS et également par la Direction Nationale de la Prévision et des Etudes Economiques à travers le bulletin de conjoncture, le tableau de bord de l'économie guinéenne.

L'IHPI est également publié sur le site web de l'INS : www.stat-guinee.org et celui d'AFRISTAT : www.afristat.org.

I ANALYSE D'ENSEMBLE

Régression de l'activité industrielle

Au troisième trimestre de 2013, l'indice de la production industrielle s'est établi à 101,5 contre 109,7 au trimestre précédent, soit une baisse de 7,5% imputable en grande partie au recul de la production dans les Industries manufacturières (-23,5%). Cependant, en glissement annuel (le troisième trimestre 2013 rapporté au même trimestre de l'année 2012, la production globale de l'industrie s'est améliorée de 0,1%, dû à une bonne reprise des activités de l'industrie manufacturière qui a augmenté de 4,5% pendant la période.



II ANALYSE SECTORIELLE

Baisse de la production de l'activité des industries extractives

L'indice des industries extractives a enregistré une légère baisse de **0,1%** au troisième trimestre **2013** par rapport au deuxième trimestre. La même tendance est observée en glissement annuel (le troisième trimestre 2013 rapporté à la même période de 2012) où la production des industries extractives a baissé de **1,4%**, imputable en grande partie à la baisse des volumes de l'extraction de la bauxite de **14%**

Baisse continue de la production de l'énergie

La branche énergétique a subi une baisse de **1,6%** en variation trimestrielle due essentiellement au ralentissement de la production d'électricité qui est passée de **146 320 MWH** au deuxième trimestre 2013 à **141 330 MWH** au troisième trimestre.

En glissement annuel également, la production de l'énergie a reculé de **15,7%** due à la baisse de la production de l'électricité et l'eau respectivement de **21%** et **1,5%**.

Régression des activités des industries alimentaires et de tabac

L'indice de la branche « industries alimentaires et de tabac » a enregistré une baisse trimestrielle de **12,3%** et près de **17%** en glissement annuel, qui s'explique par l'arrêt temporaire de la production de la farine, de l'huile de palme, des cubes Maggi et des produits laitiers au cours du 3^{ème} trimestre.

Baisse des activités des industries métalliques

L'indice des « industries métalliques » est en décélération de **1,9%** au troisième trimestre 2013 par rapport au deuxième trimestre dû à l'arrêt momentané de la production de l'alumine.

Par rapport au troisième trimestre 2012, la branche « industries métalliques » a enregistré une forte baisse de **33,3% en glissement**, qui s'explique en grande partie à l'arrêt momentané de la production d'alumine.

Chute des activités des industries de verre, de la céramique et des matériaux de construction

En variation mensuelle, l'indice des industries du verre, de la céramique et des matériaux de construction a baissé de **34,0%** au troisième trimestre de l'année 2013 par rapport au deuxième trimestre, conséquence de la baisse des volumes de production des ciments portland (CPA et CPJ) qui est passée de **141 560 tonnes** au deuxième trimestre 2013 à **93 360 tonnes** au troisième trimestre 2013.

En glissement annuel, l'indice de cette branche a enregistré par contre une hausse de **33,0%**.

Hausse de l'activité des industries textiles et du cuir

La production des industries textiles et du cuir au troisième trimestre 2013 a enregistré une hausse de **43,9%** par rapport au deuxième trimestre 2013, due à la progression de la production de linges de maison et des vêtements de dessus du Centre d'Appui d'Auto Promotion Féminine (**CAAPF**).

Comparée au même trimestre de l'année précédente, la production des industries textiles et du cuir s'est aussi appréciée de **89,1%** en glissement.

Hausse de l'activité des industries du bois et meubles

Les « industries du bois et meubles » enregistrent une hausse remarquable de **177,9%** de leur production au troisième trimestre 2013 par rapport au deuxième trimestre et régressent de **2,9% en glissement annuel**.

Fléchissement de l'activité des industries pétrolières, chimiques, caoutchouc et plastiques

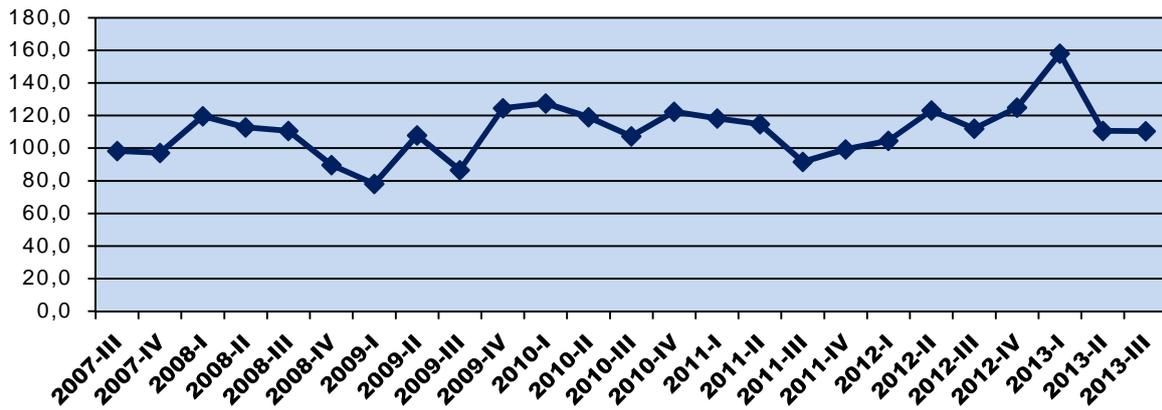
Au troisième trimestre 2013 par rapport au deuxième, l'indice des industries pétrolières, chimiques, caoutchouc et plastiques a baissé de **15,4%**.

Comparée au même trimestre de l'année précédente, cette branche d'activité a enregistré une baisse de **2,3%**

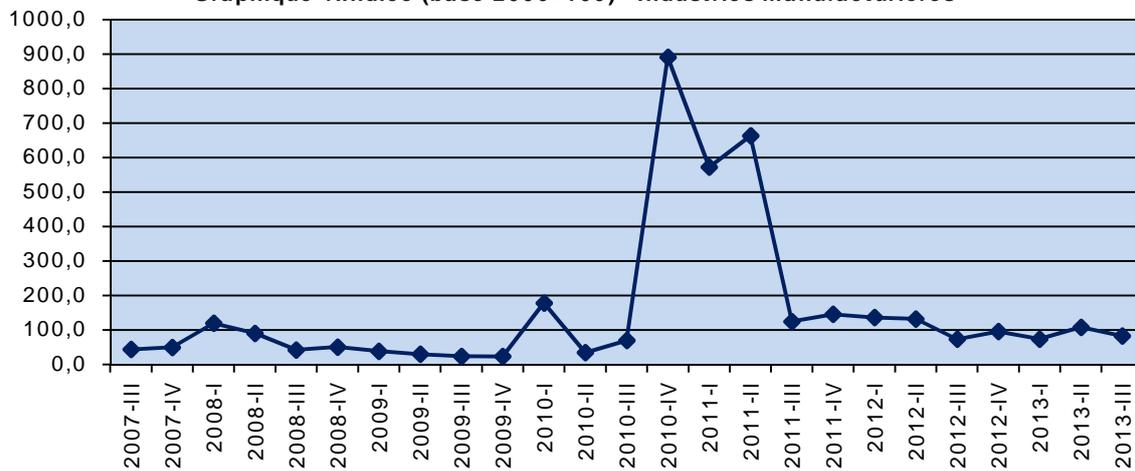
Hausse de l'activité des autres industries de fabrication

L'indice des **autres industries de fabrication** s'est apprécié de **16,6%** au troisième trimestre 2013 par rapport au deuxième et **10,4%** en glissement due en partie à l'intensification de la production des matériels de transport et des matériaux de construction.

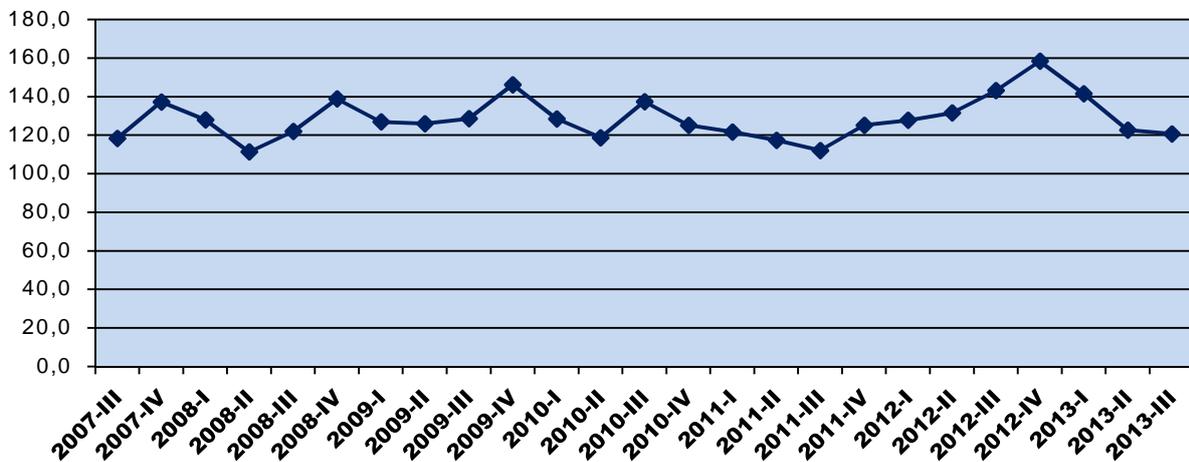
Graphique 3:Indice(base 2006 = 100)- Industrie extractive



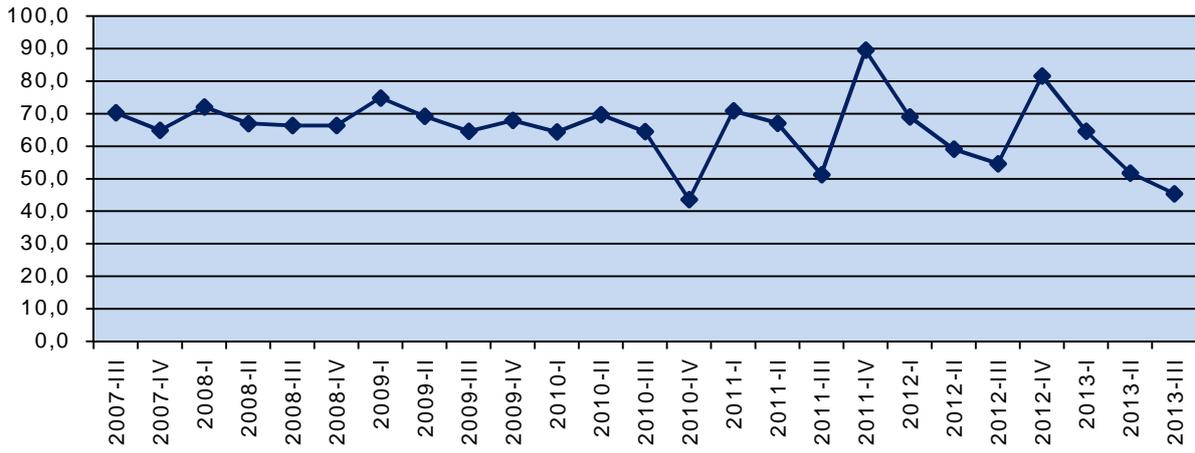
Graphique 4:Indice (base 2006=100) - Industries manufacturières



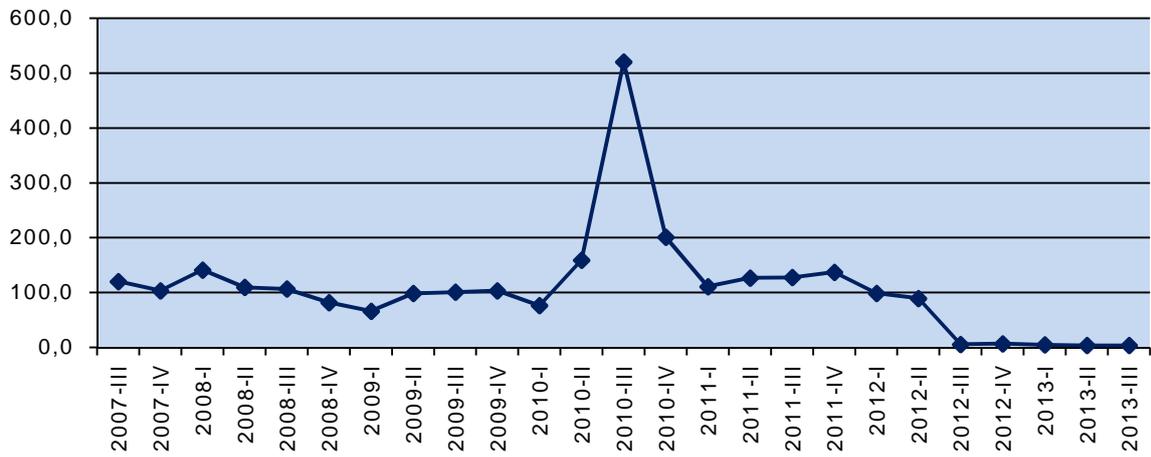
Graphique 5:Indice (base 2006=100) industrie de production de l'énergie



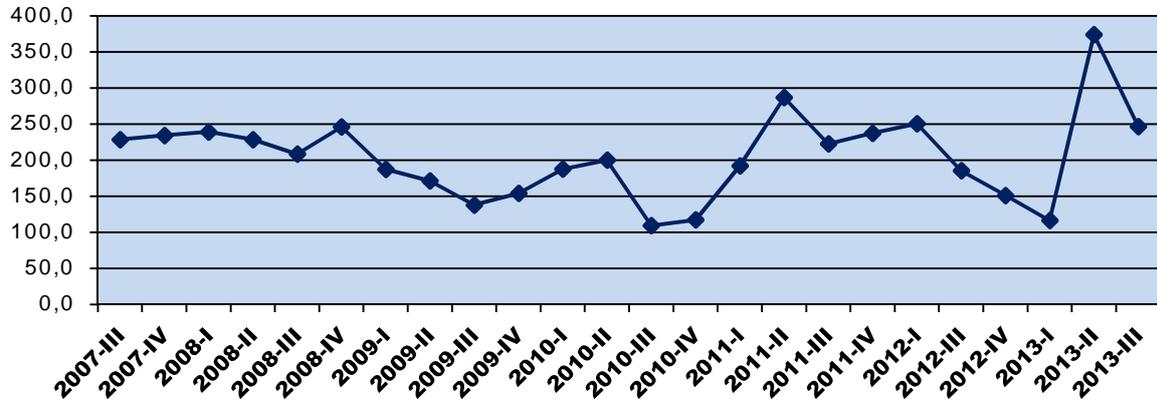
Graphique 6: Indice (base 2006=100) - Industries alimentaires

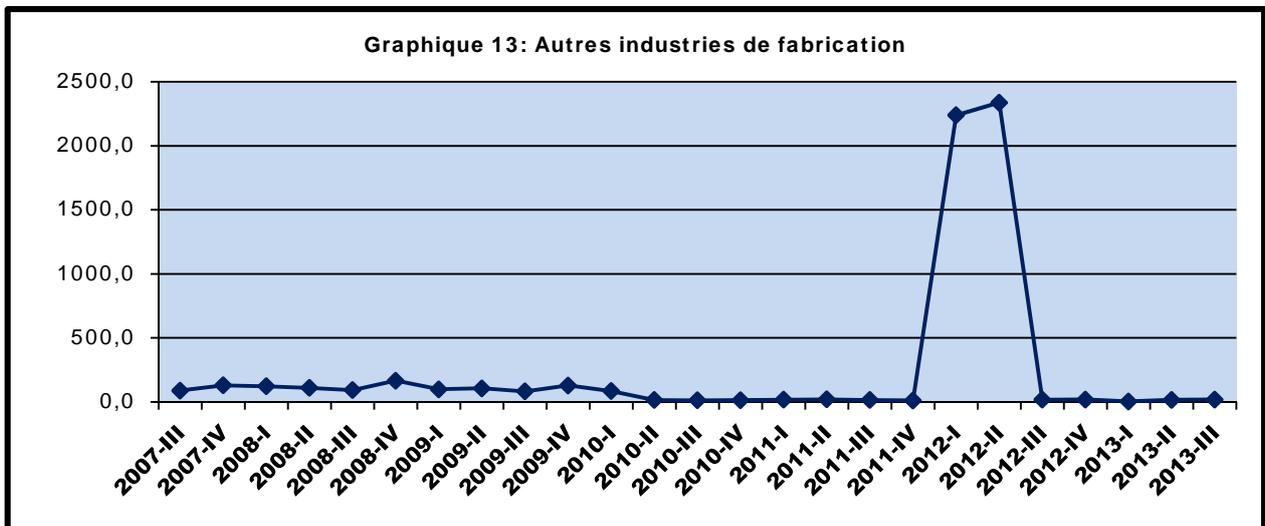
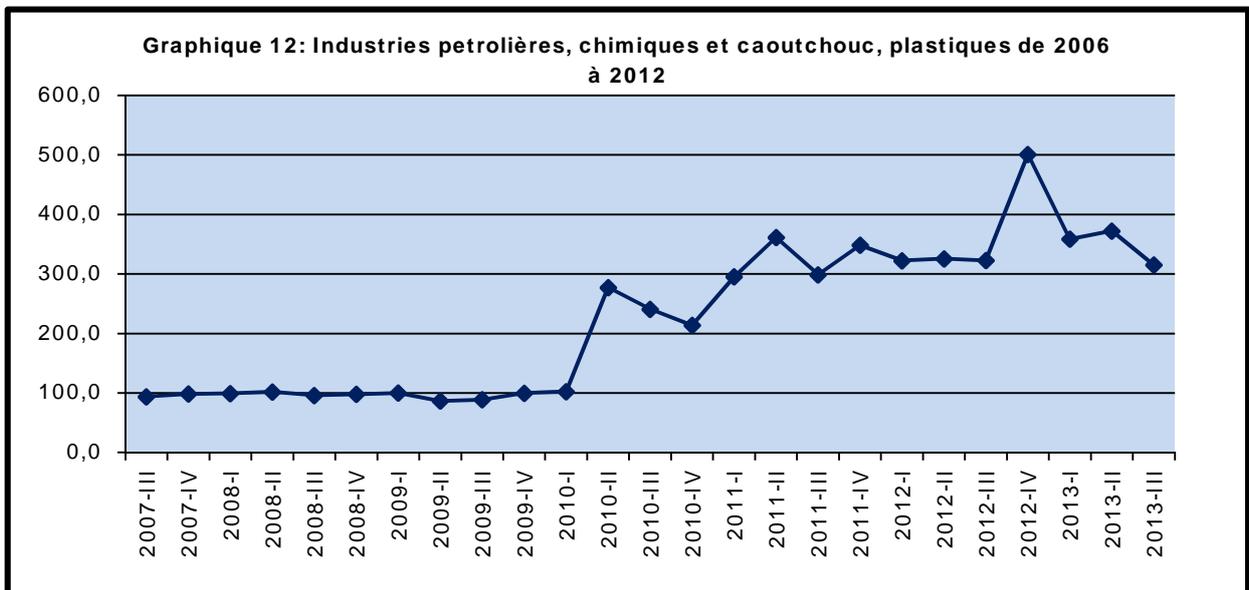
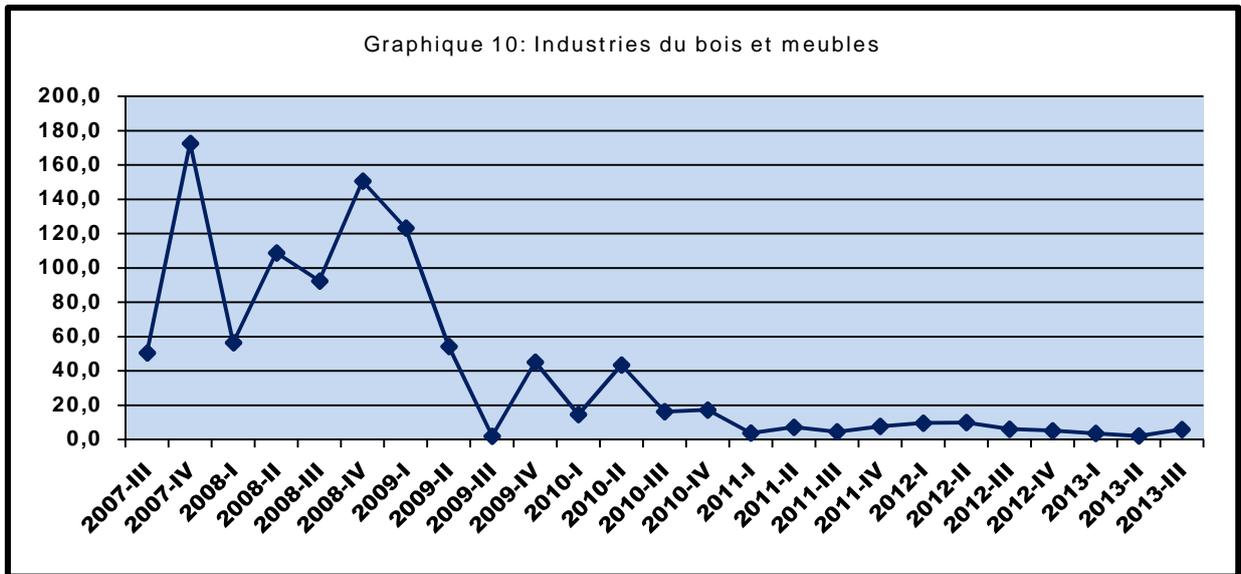


Graphique 7: Indice (base 2006=100) - Industries métalliques



Graphique 8: Indice (base 2006=100) - Industries du verre, de la céramique et des matériaux de construction





III. Annexes

Tableau 1 : Evolution de l'indice harmonisé de la production industrielle (base 2006=100) par catégorie

CATEGORIE	Pondération	T3/2012	T2/2013	T3/2013	Variation %	
					T313/T213	T313/T312
INDUSTRIES EXTRACTIVES	6772,0	112,0	110,6	101,4	-0,1	-1,4
INDUSTRIES MANUFACTURIERES	3003,4	79,3	108,2	82,8	-23,5	4,5
ENERGIE	224,6	143,1	122,7	120,7	-1,6	-15,7
ENSEMBLE	10000,00	101,4	109,7	101,5	-7,5	0,1

Tableau 2 : Evolution par branche de l'indice harmonisé de la production industrielle (base 2006=100)

BRANCHES REGROUPEES	Ponderation	T3/2012	T2/2013	T3/2013	Variation %	
					T313/T213	T313/T312
INDUSTRIES EXTRACTIVES	6772,0	112,0	110,6	101,4	-0,1	-1,4
INDUST. ALIMENAIREST. ET TABAC	1085,0	54,6	51,8	45,4	-12,3	-16,9
INDUSTRIES1 TEXTILES ET CUIR	1,6	108,6	142,7	205,4	43,9	89,1
INDUSTUSTRIE DU BOIS ET MEUBLES	26,9	6,1	2,1	5,9	177,9	-2,9
INDUST PETROLIERE CHIM ET CAOUTCHOUC,PLASTIQUES	202,9	322,7	372,4	315,2	-15,4	-2,3
INDUSTRIE DU VERRE DE LA CERAMIQUE ET DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION	493,3	185,3	373,8	246,5	-34,0	33,0
INDUSTRIES METALLIQUES	1175,2	5,8	3,9	3,9	-1,9	-33,3
AUTRES INDUSTRIES DE FABRICATION	15,8	16,9	16,0	18,7	16,6	10,4
ELECTRICITE, GAZ ET EAU	224,6	143,1	122,7	120,7	-1,6	-15,7
ENSEMBLE	10 000,0	101,4	109,7	101,5	-7,5	0,1
ENSEMBLE HORS EXTRACTIVES	-	79,3	108,1	82,2	-23,4	4,5

Tableau 3 : Evolution par branche de l'indice harmonisé de la production industrielle (base 2006=100) de 2006 à 2013

BRANCHES REGROUPEES	Pondérations	T2-11	T3-11	T4-11	T1-12	T2-12	T3-12	T4-12	T1-13	T2-13	T3-13
INDUSTRIES EXTRACTIVES	6772,0	114,7	91,7	99,4	104,5	123,1	112,0	124,9	158,1	110,6	101,4
INDUSTRIES ALIMENTAIRES ET DE TABAC	1085,0	67,1	51,3	89,5	69,1	59,1	54,6	81,6	64,6	51,8	45,4
INDUSTRIES TEXTILES ET DU CUIR	1,6	82,3	194,1	210,3	32,2	86,7	108,6	37,2	71,9	142,7	205,4
INDUSTRIES DU BOIS ET MEUBLES	26,9	7,2	4,5	7,7	9,7	9,9	6,1	5,2	3,6	2,1	5,9
INDUSTRIES PETROLIERES, CHIMIQUES ET	202,9	361,5	299,0	348,5	322,6	325,7	327,2	501,2	358,6	372,4	315,2

CAOUTCHOUC, PLASTIQUES											
INDUSTRIES DU VERRE, DE LA CERAMIQUE ET DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION	493,3	286,8	222,5	237,5	250,5	250,5	185,3	151,4	116,2	373,8	246,5
INDUSTRIES METALLIQUES	1175,2	126,7	127,8	137,4	98,9	89,7	5,8	7,1	5,1	3,9	3,9
AUTRES INDUSTRIES DE FABRICATION	15,8	19,8	14,9	11,1	2239,4	2337,9	16,9	17,8	3,7	16,0	18,7
ELECTRICITE, GAZ ET EAU	224,6	117,4	112,0	125,2	127,7	131,5	143,1	158,4	141,5	122,7	120,7
ENSEMBLE	10000, 00	124,6	102,3	114,9	115,2	126,0	101,4	115,5	130,9	109,7	101,5
ENSEMBLE HORS EXTRACTIVES	-	145,2	124,6	147,5	138,0	132,1	79,3	95,8	73,8	108,1	82,2

Tableau 4 : Principales productions.

Produits	Unités	T3/11	T2/12	T3/12	T4 /12	T1/13	T2/13	T3/13
	Extractives							
Bauxite calcinée	Millier de tonne	3660,44	4 995,00	4 581,00	5188,00	7 307,00	4 264,00	3 944,00
Or	Millier d'once	112,36	137,82	132,16	137,90	149,63	136,77	154,07
Diamant	Millier de carat	22,08	93,34	27,74	73,11	41,16	60,97	34,17
	Matériaux de construction							
Ciments Portland	Millier de tonne	84,26	94,86	70,18	57,34	44,01	141,56	93,36
	Produits alimentaires							
Farine	Millier de tonne	5,07	0,97	2,50	0,93	0,00	0,00	0,00
Boisson Gazeuse	Hectolitre	53 581,00	69 490,00	79 880,0	75 000,00	68 430,00	87 850,00	52 720,00
Boisson Alcoolisée	Hectolitre	50 440,00	54 030,00	22 940,00	55 540,00	48 070,00	46 090,00	34 250,00
	Produits chimiques							
Peinture fom	Tonne	1517,06	1607,58	1710,51	1 730,74	1674,00	1777,88	1574,85
Peinture huile	Tonne	191,71	176,64	202,74	220,20	235,76	250,00	179,00
	Métallurgie, Fonderie							
Alumine	Millier de tonne	174,65	116,02	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00
	Energie							
Electricité	Kilowattheure	130 851,00	157 700,00	179 070,00	204 130,00	177 620,00	146 320,00	141 330,00
Eau distribuée	Mètre cube	14 275 203,00	15 737 000,00	15 340 000,00	15 558 000,00	14 777 000,00	14 800 000,00	15 113 000,00